



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Fermetures de classes en Meurthe-et-Moselle

Question écrite n° 16001

Texte de la question

Mme Martine Etienne alerte Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les fermetures de classes sur le territoire national. Le Gouvernement promettait aux parents d'élèves et à la communauté éducative qu'il n'y aurait plus de fermetures de classes d'ici la fin du quinquennat. Pourtant, la carte scolaire pour la rentrée 2025 démontre tout le contraire. Dans l'académie de Nancy-Metz, on compte 120 fermetures de postes pour l'année prochaine, dont 54 postes dans le 1er degré. Sur la circonscription de Mme la députée, il y aura 15 fermetures de classes dans 13 villes (Joeuf, Tucquegnieux, Villers-la-Montagne, Herserange, Mexy, Val de Briey, Hussigny-Godbrange, Longuyon, Longwy, Mont-Bonvillers, Morfontaine, Tellancourt, Trieux). Le Gouvernement a d'ailleurs annoncé vouloir supprimer 1 100 postes sur le territoire national dans le 1er degré. Ces fermetures de classes, cumulées à la fermeture de postes à la rentrée 2024 traduisent, *in fine*, les choix politiques gouvernementaux sur le sujet de l'éducation. Depuis de nombreuses années, le Gouvernement choisit de libéraliser l'éducation nationale et d'instaurer sa logique comptable en plein cœur de l'école. Pourtant, même en se mettant sous le prisme gouvernemental, ça ne colle pas. Les communes de Meurthe-et-Moselle touchées par les fermetures de classe connaissent en effet une hausse de la démographie, du fait de leur proximité avec le Luxembourg. L'école ne sera bientôt plus en mesure d'accompagner cet accroissement de la population. Ces fermetures se traduiront par une augmentation du nombre d'élèves par classe, alors même que les statistiques démontrent que la France est le pays où les effectifs sont les plus lourds, avec 22 élèves par classe. Le principe d'équité doit être au cœur de la politique éducative d'un Gouvernement et les moyens alloués doivent être répartis équitablement en tenant compte des différences et des spécificités des territoires. Elle l'alerte sur les conséquences d'un tel choix politique et lui demande d'allouer les moyens nécessaires à l'apprentissage de tous et à l'école qui forme, accompagne et émancipe.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Etienne](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16001

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : [Éducation et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1696

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)